DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20190926-lmc100000019370-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 02/10/2019
Réception Préfet : 02/10/2019
Publication RAAD : 02/10/2019

Séance du jeudi 26 septembre 2019

DÉLIBÉRATION N° **CD-2019/09/26-1/04**

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : LAVENKA Olivier

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : CHANUSSOT Jean-Marc

OBJET : Contrat Intercommunal de Développement (CID) de la Communauté de communes Plaines et Monts de France - Avenant n°1 au contrat et conventions de réalisation pour deux projets.

Lors de sa séance du 27 septembre 2018, l'Assemblée départementale a approuvé le Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France, auquel était annexé le programme d'actions établi pour les 3 années du contrat. A ce titre, la Communauté de communes et les Communes d'Oissery et de Saint-Pathus souhaitent modifier leur programme d'actions. Comme le prévoit le règlement du CID, un avenant est proposé pour prendre en compte ces modifications.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier modifié,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 19 mai 2017 relative à l'approbation du règlement du Contrat Intercommunal de Développement consolidé,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/06 du 27 septembre 2018 relative à l'adoption du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de commune Plaines et Monts de France,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet d'avenant au Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de communes Plaines et Monts de France, tel qu'il figure en annexe n° 1 de la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer cet avenant au nom du Département,

Article 3 : d'accorder à la Commune de Saint-Pathus une subvention de 100 000 € pour les travaux d'aménagement et d'extension de la cantine Vivaldi,

Article 4 : d'approuver le projet de convention de réalisation pour cette action, tel qu'il figure en annexe n° 2 de la présente délibération,

Article 5 : d'accorder à la Commune d'Oissery une subvention de 59 746,05 € pour l'aménagement intérieur du nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH),

Article 6 : d'approuver le projet de convention de réalisation pour cette action, tel qu'il figure en annexe n° 3 de la présente délibération,

Article 7 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer ces conventions au nom du Département,

Article 8 : d'imputer la dépense sur l'action « contrat intercommunal de développement » – opération : « CID de la CC Plaines et Monts de France - solde – DI 2019 ».

.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

M. Pierre BACQUÉ
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER
Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne